



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La moule quagga continue à proliférer au Léman : comment éviter une sur-introduction et quels impacts ?

La moule quagga est en pleine expansion depuis 2015 au Léman. Son développement devrait se stabiliser d'ici 4 à 5 ans. La CIPEL tient à rappeler les bonnes pratiques à adopter pour éviter une sur-introduction et propagation vers d'autres milieux aquatiques jusqu'ici encore préservés, afin de limiter les impacts sur le fonctionnement de l'écosystème et les services rendus par le lac (production d'eau potable, pêche, exploitation thermique, activités de loisirs).

La moule quagga est une espèce exotique envahissante originaire de la région de la mer Noire. Elle est arrivée accidentellement au Léman, du fait des transferts de bateaux d'un milieu à l'autre, et s'y est installée. Elle a remplacé rapidement la moule zébrée, une autre espèce indésirable présente au Léman depuis les années 1960. Un suivi scientifique est mis en place par la CIPEL pour surveiller les effets de la moule quagga sur le fonctionnement du lac.

Comment éviter une sur-introduction de la moule quagga au Léman ?

La moule quagga se fixe sur les bateaux, mais aussi sur le matériel de sports nautiques et de pêche. La CIPEL recommande donc de nettoyer efficacement les embarcations et le matériel se déplaçant d'un lac à l'autre, avant toute mise à l'eau dans le Léman.

Les gestes indispensables à adopter sont les suivants :

- Nettoyer la coque des bateaux, vider les eaux de ballast qui peuvent contenir les larves et faire tourner quelques secondes le moteur à terre avant le transfert (Nota : il est important de faire ces opérations avant le début du transfert)
- Nettoyer tout le matériel qui a pu être immergé (gilets de sauvetage, matériel de plongée, cordes, ancre, pares-battages, etc.)

Prévenir l'arrivée d'autres espèces exotiques envahissantes

Pour éviter de propager de nouvelles espèces indésirables, la CIPEL rappelle également aux aquariophiles de ne jamais déverser les animaux, plantes et eaux de vidange des aquariums, dans l'environnement.

Pour en savoir plus :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/mesures-de-conservation-de-la-biodiversite/protection-et-conservation-des-especes/especes-exotiques-envahissantes.html>

Quels impacts de la moule quagga sur le Léman et les services qu'il rend ?

Arrivée à l'âge adulte, la moule quagga trouve sa nourriture en filtrant jusqu'à 2 litres d'eau par jour. Les gigantesques volumes d'eau ainsi filtrés modifient la répartition des ressources disponibles pour les autres organismes vivants, bouleversant par conséquent la chaîne alimentaire.

La moule quagga s'accroche sur de nombreux types de substrats naturels, mais elle colonise aussi les conduites métalliques qui servent à pomper l'eau du lac pour la production d'eau potable et la climatisation à l'eau naturellement froide, ainsi que les instruments de pêche, entraînant des dommages et des coûts importants.

Dans ce contexte, la CIPEL est attentive à l'efficacité et aux effets secondaires des techniques de contrôle de prolifération de la moule quagga, particulièrement la lutte à base de produits chimiques.

Vers une lutte plus efficace en concertation avec les autres gestionnaires des grands lacs alpins

Face à l'ampleur du problème qui touche tous les milieux aquatiques, la CIPEL est en relation avec les autres gestionnaires des grands lacs alpins pour partager connaissances et solutions, et agir plus efficacement.

Lac du Bourget (France) : <https://www.cisalb.fr/La-moule-quagga>

Lac d'Annecy : <https://www.sila.fr> - communication à venir

Canton de Vaud : <https://info.vd.ch/canton-communes/2021/juin/numero-60/la-moule-quagga-et-les-especes-exotiques-envahissantes-agir-maintenant-pour-lavenir>

ILLUSTRATIONS

Retrouvez ces illustrations à télécharger sur [notre site](#)



Moules quagga du Léman
Crédit : CIPEL

Photographie d'un instrument de mesure scientifique entièrement colonisé par la moule quagga après une année d'immersion dans le lac à la profondeur de 8 mètres. Jusqu'à présent, ces images "chocs" provenaient toujours d'Amérique du Nord, les bio-salissures en Europe étant toujours bien moins spectaculaires.

Crédit : LÉXPLORE, Sébastien Lavanchy

CONTACT :

Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL)

Tel : +41 (0)58 460 46 69 – Mail : cipel@cipel.org – Site : www.cipel.org